

# Compte rendu du Conseil Municipal de Vandeléville

## Du Lundi 10 juillet 2023

Présents : DEVARENNE Grégoire, DELOFFRE Claude, FOMBARON David, HENRY Jacques, MUNSCH Frédéric, NOBILI Philippe, MARTIN Michel

Excusés : Mme BLAUDEZ Marie-Christelle ayant donné procuration à M. Philippe NOBILI  
Mme MOREL Emeline ayant donné procuration à M. MUNSCH Frédéric

Absents : M. MAMPEY Jean-Denis – M. FLEUROT Pascal

### **Transfert compétence eau syndicat intercommunal des Eaux de Pulligny (SIEP)**

Dans le cadre de la prise de compétence, la communauté de communes du Pays du Saintois, demande au Syndicat Intercommunal des Eaux de Pulligny (SIEP) d'étendre son périmètre à toutes les communes de la com com pour permettre une gestion unifiée sur son territoire.

La commune de Vandeléville se voit impliquée par cette décision puisqu'elle est liée par les sources et infrastructures à 4 communes concernées par la prise de compétence précitée (Laloeuf, Ognéville, Thorey Lyautey et Vézelize)

Par conséquent, le conseil municipal donne son accord pour lancer la procédure d'élargissement et de devenir membre du SIEP élargi.

(9 pour)

### **Devis Chrétien travaux installation campanaire église + remplacement plancher + décision modificative**

Le conseil valide les 2 devis de l'entreprise Chrétien, un devis d'un montant de 1355,00 € HT pour les travaux concernant l'installation campanaire de l'église sur la cloche 1 et un devis d'un montant de 3310,00 € HT pour le remplacement du plancher sapin en dessous des cloches qui est devenu trop dangereux à ce jour.

Le conseil valide la décision modificative suivante pour la réalisation des travaux :

#### **Décision modificative 1 : Réfection plancher campanaire église**

Dépense : Compte 2131 opération 555 + 4 000,00 €

Recettes : Compte 1323 + 3 010,00 €

Compte 1322 + 990,00 €

(9 pour)

### **Demande subvention travaux clocher église**

Une demande de subvention sera faite au département pour la réalisation des travaux du clocher de l'église pour un montant d'environ 2000 €.

(9 pour)

### **Aide travaux projet sylvicole territoriale parcelle 26i1**

Le conseil demande la venue du nouvel agent ONF à la prochaine réunion afin de connaître le cahier des charges de la subvention du projet sylvicole.

### **Validation ZAN ENR**

Après lecture du mail de la préfecture et de la communauté de communes de Colombey et du sud toulois, le conseil municipal propose au préfet la zone scolytée de 21 hectares qui a déjà été coupée à blanc récemment. Ce projet pourra être porté collégialement avec l'association Sylv'acces afin de trouver une zone de compensation pour l'installation de panneaux photovoltaïques.

### **Devis Pariset enrobé rue de l'Etang**

Le conseil valide le devis de l'entreprise pariset d'un montant de 4200,00 HT pour l'élargissement des fouilles.